



OFFRE D'EMPLOI

Directeur / Directrice de la future SPL Maurienne Galibier Tourisme

Durée de travail : 35h hebdomadaire
Prise de poste : mardi 11 avril 2023
Type d'emploi : CDD de 2 ans renouvelable

Présentation de la destination et contexte général

Maurienne Galibier est un territoire au centre de la Vallée de la Maurienne, à la charnière entre Haute et Basse Maurienne, Alpes du Nord et Alpes du sud, France et Italie. Il regroupe six communes : Orelle, Saint Martin d'Arc, Saint Martin la Porte, Saint Michel de Maurienne, Valloire et Valmeinier, pour 5 500 habitants.

Maurienne Galibier, c'est aussi une destination, qui compte un peu plus de 30 000 lits touristiques, répartis à 92% sur les trois stations : Orelle, Valloire et Valmeinier. 62% de la fréquentation touristique est hivernale. En été, Maurienne Galibier bénéficie d'importants atouts, notamment en termes de randonnées pédestres et cyclo. Le territoire se trouve sur la Route des Grandes Alpes, et bénéficie de l'attractivité du col du Galibier et des autres cols de Maurienne, renommés pour le tourisme cyclo sportif. Cumulées, les destinations composant Maurienne Galibier engendrent un chiffre d'affaires qui représente 25% de celui de la Maurienne.

La stratégie de développement touristique de Maurienne Galibier s'est structurée depuis quelques années autour de la diversification des activités touristiques. La complémentarité entre les stations d'altitude et le reste de la destination se joue par le développement du slow tourisme sur le versant adret du territoire, et de l'itinérance (pédestre et cyclo). En outre, le territoire souhaite s'engager résolument dans la transition énergétique et écologique, faisant de sa sobriété un argument différenciant et déterminant pour l'avenir de la destination.

« Maurienne Galibier, territoire d'ambitions partagées ».

Organisation de la compétence :

La CCMG détient la compétence « Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme » pour le compte des trois communes de Saint Michel de Maurienne, Saint Martin la Porte et Saint Martin d'Arc. Elle a créé un Office de tourisme Intercommunal, Maurienne Galibier Tourisme, géré en EPIC depuis juillet 2018.

Les trois autres communes ont conservé la compétence Promotion du tourisme et donc leur office de tourisme :

- Orelle/3 Vallées au titre de la « marque territoriale protégée » (OT sous forme associative) ;
- Valloire et Valmeinier au titre des classements « stations de tourisme » (OT en EPIC).

4 Offices de tourisme coexistent donc sur le territoire.

Maurienne Galibier Tourisme intervient aujourd'hui à un double niveau :

- Pour la promotion du tourisme en tant qu'Office de tourisme intercommunal, pour le compte des trois communes de Saint Michel de Maurienne, Saint Martin la Porte et Saint Martin d'Arc ;
- Pour la coordination de la promotion, des acteurs et des actions touristiques transversales du territoire, pour les 6 communes et la CCMG, en étroite collaboration avec les 3 OT.

Actuellement, l'EPIC embauche 2 salariées en CDD et des renforts saisonniers. L'OTI est situé dans l'Espace Maurienne Galibier, un bâtiment moderne, innovant et opérationnel, véritable porte d'entrée de la destination.

À la suite d'un audit prospectif mené en 2022, les élus communautaires et communaux ont souhaité passer de l'EPIC à une Société Publique Locale, afin de se doter d'un outil agile et efficace, au service de la stratégie du territoire. Cette SPL doit être créée au 1^{er} mars 2023.

Présentation de la Société Publique Locale « Maurienne Galibier Tourisme » :

La Société Publique Locale « Maurienne Galibier Tourisme » regroupera les 6 communes et l'EPCI en tant qu'actionnaires. Sa gouvernance devra associer les socioprofessionnels et les directeurs des trois autres OT (*travail en cours*).

La SPL Maurienne Galibier Tourisme a pour missions principales :

- Être Office de tourisme à part entière des communes de vallée (Saint Michel de Maurienne, Saint Martin d'Arc, Saint Martin La Porte) ;
- Être Office de tourisme « coordinateur » pour les 6 communes du territoire et les 3 Offices de tourisme des stations, en lien étroit avec le pôle « Développement territorial » de la CCMG ;
- Collaborer à la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique et de son plan d'actions ;
- Porter toute ou partie de certaines animations / événements touristiques du territoire et/ou d'une commune en particulier, en fonction des demandes de ses actionnaires.

La future SPL Maurienne Galibier Tourisme, bras armé de la collectivité pour la mise en œuvre de sa politique touristique, cherche son/sa directeur/trice. A la fois stratège, leader et représentant.e de la structure, il/elle aura deux ans pour doter la destination d'un outil opérationnel et efficace, ayant la capacité de mener à bien les missions qui lui seront confiées.

Missions principales du poste :

Dans le temps qui lui est imparti (deux ans), le directeur, s'appuyant sur le Conseil d'Administration et l'ensemble des ressources et partenaires à sa disposition, devra œuvrer aux missions suivantes :

- Finaliser la structuration de l'office de tourisme et diriger la structure ;
- Positionner l'office de tourisme dans son environnement partenarial et institutionnel et le représenter.

Activités et tâches principales du poste

Sous l'autorité du Président et du Conseil d'administration, le Directeur aura la charge de :

- **FINALISER LA STRUCTURATION DE L'OFFICE DE TOURISME ET DIRIGER LA STRUCTURE :**
 - o Définir, piloter et mettre en œuvre la politique de promotion touristique de l'office de tourisme ;
 - o Mettre en œuvre les actions prioritaires ;
 - o Assurer le fonctionnement de la structure : préparation et animation des CA et AG, rapport d'activités, suivi de la convention d'objectifs et de moyens ;
 - o Assurer la gestion financière de l'office de tourisme ;
 - o Définir, structurer et gérer les ressources budgétaires, humaines et opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions.

- **POSITIONNER L'OFFICE DE TOURISME DANS SON ENVIRONNEMENT :**

Le directeur aura la charge de représenter l'OT auprès des partenaires et instances institutionnelles touristiques. Il veillera notamment à faire de l'Office de tourisme :

- o Le bras armé de la CCMG pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement touristique ;
- o Un partenaire des Offices de tourisme, des communes et des stations du territoire ;
- o Le référent pour les socio-professionnels et les habitants du territoire ;
- o Un prestataire de confiance pour les communes lui confiant des missions d'animation touristique ;
- o Un expert de la destination touristique et de sa promotion auprès des différents partenaires.

Exigences requises :

Formation/expérience :

- 5 ans d'expérience réussie à un poste similaire ;
- Titulaire d'une formation supérieure dans le domaine du tourisme ;
- Permis B nécessaire ;
- Bilingue Anglais et maîtrise d'une autre langue étrangère.

Savoirs & Connaissances :

- Esprit d'analyse, aisance rédactionnelle et orale ;
- Force de proposition, capacité à fédérer des acteurs autour de projets communs ;
- Sens relationnel affirmé, diplomatie, capacité d'écoute et de négociation ;
- Rigueur, discrétion, grande disponibilité avec forte amplitude horaire (dont réunions en soirée) ;
- Autonomie, méthode et organisation.

Cadre de l'emploi

CDD de droit privé de 2 ans renouvelable.

35H.

Statut cadre 3.2 à 3.3 selon la convention collective des organismes de tourisme

Rémunération en lien avec l'expérience du candidat.

Poste à pourvoir : mardi 11 avril 2023

Date limite de candidature : mercredi 8 mars 2023

Candidature : CV + lettre de motivation

A adresser à : Mme la Présidente de l'OT Maurienne Galibier
54 rue Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne
Ou grh@maurienne-galibier.com

Informations complémentaires sur le poste : Anne GUICHANE – resp du Pôle Développement Territorial
06 37 71 82 11 / aguichane@maurienne-galibier.com